

SOCIAL
Aide d'urgence

Page 5

DOSSIER
Développement durable

Pages 8-9-11

ACTUALITÉ
Anastasia sur le chemin de Miss France

Page 12

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

DÉCEMBRE 2010 - N°290 - www.compiègne.fr

NOËL À COMPIÈGNE
UN UNIVERS MAGIQUE ET FÉÉRIQUE

Pages 2 et 16



NOËL À COMPIÈGNE

Un univers magique et féérique au pied de l'Hôtel de Ville du 20 novembre au 2 janvier



Comme chaque année, Compiègne se pare de ses plus beaux atours et s'illumine aux couleurs de Noël.

Le marché de Noël

Place de l'Hôtel de ville

Du 20 novembre au 2 janvier (du mardi au dimanche de 10h00 à 20h00 et jusqu'à 21h00 les samedis)

Comme chaque année, le marché de Noël s'installe sur la place de l'Hôtel de Ville, mais cette année, la rue Napoléon sera aussi animée par les maisonnettes en bois. Le Père-Noël donne rendez-vous aux plus petits dans son chalet, tous les soirs jusqu'au 24 décembre de 16h30 à 20h00.

Trois manèges pour les enfants

A dada dans la forêt

Du vendredi 4 décembre au dimanche 3 janvier entrée libre

Place Saint-Jacques

Un joli voyage à faire en famille au pied d'un immense sapin pour que le rêve devienne réalité.

Jean de la Fontaine

Du 20 novembre au 2 janvier (du mardi au dimanche de 10h00 à 20h00 et jusqu'à 21h00 les samedis)

Sur la place de l'Hôtel de Ville comme chaque année !

Le Chahut tous les jours

Installé place du Marché aux Herbes pendant tout l'hiver.

Illuminations

Du 3 décembre au 2 janvier, dans tous les quartiers de la ville.

La cité impériale se pare de ses plus beaux atours et illumine tous ses quartiers. Les guirlandes feront scintiller le ciel compiégnois et guideront le Père Noël dans sa tournée.



Dans le village du Père-Noël, les chalets proposent de nombreux produits dont certains au profit d'œuvres caritatives.

Exposition

« Rêves de trains, trains de rêve »



Une exposition pour les petits et les grands dans le magnifique cadre de l'espace Saint-Pierre des Minimes

Du samedi 27 novembre au 9 janvier (de 14h00 à 18h00 sauf

les lundis et les samedis 25 décembre et 1^{er} janvier)

Espace Saint-Pierre des Minimes.

L'exposition "Rêves de trains, trains de rêve", retrace l'histoire fabuleuse du train. Venez découvrir une collection unique de modèles réduits et de circuits étonnants.

Au Palais Impérial de Compiègne

Vente de Noël

Vendredi 26 novembre de 14h à 18h - Samedi 27 et dimanche 28 novembre de 10h à 18h.

La Société des Amis du Château de Compiègne organise une vente de Noël au Palais impérial au profit des acquisitions et des restaurations du Palais (objets de décorations, bijoux, châles, livres, peinture).

Les Vacances de Noël pour les visiteurs en herbe

Les 20, 22, 23, 27, 29 et 30 décembre 2010 à 15h.

A l'occasion de l'exposition sur les bijoux et décorations, le jeune public est invité à découvrir l'art de paraître sous le Second Empire et pourra créer son propre bijou. Tarif : 8 euros par enfant (4,50 euros pour l'accompagnateur).

Noël des enfants et des personnes âgées

L'Espace Jean Legendre réserve cette année aux enfants des écoles élémentaires de la ville un spectacle musical "Né dans un piano". Un concert qui, par le conte, mêle la musique classique, la chanson et le jazz. Les enfants des écoles maternelles ne seront pas oubliés. Le Père Noël, accompagné de Monique Marini et des élus de la ville leur remettra jouets et friandises du 13 au 17 décembre.

Par ailleurs, les élus de Compiègne accompagnés de l'épouse du Maire, rendront visite aux résidents de la maison de retraite Fournier Sarlovèze le mercredi 15 décembre lors d'un après-midi récréatif.

Les 10 et 11 décembre, 1 000 personnes âgées seront également accueillies lors d'un repas festif.

Décalage des jours de collecte

La collecte des déchets en centre-ville des 25 décembre et 1^{er} janvier sera reportée aux lundis 27 décembre et 3 janvier.

Collecte des sapins de Noël

Pour Compiègne (sauf Petit Margny), le ramassage des sapins de Noël s'effectuera les lundis 10 et 17 janvier 2011 au soir, les sapins devant être sortis à partir de 19h00.

Pour le quartier du Petit Margny, les ramassages auront lieu les mercredis 12 et 19 janvier 2011, les sapins devant être sortis la veille au soir à partir de 20h00.

Attention : les sapins de couleurs ou recouverts de neige ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés. Ils doivent être apportés en déchetterie.

(Tous les concerts de Noël page 16)

Noël Solidarité

Samedi 11 décembre
de 9h00 à 16h30



Anne-Marie Vivé, adjointe au Maire déléguée à l'Action Sociale dans les Quartiers guide les rennes du Père-Noël dans leur tournée de solidarité depuis 20 ans !

Les lutins de la solidarité parcourent les rues de la ville en calèche pour recueillir les cadeaux (jouets, livres, friandises, articles de puériculture) pour les enfants défavorisés. Ne manquez pas ce geste qui permet à chaque enfant de rêver. Départ à 9 h00 du Centre Municipal du Clos des Roses, rendez-vous en centre-ville de 14h30 à 16h30. Pour tout renseignement : 03 44 40 72 00 - 03 44 20 91 76.

LES IMAGES DU MOIS



La crèche interentreprises Les Petits Chaperons Rouges a été inaugurée.



Le secrétaire d'Etat Hubert Falco et le ministre Frédéric Mitterrand président les cérémonies du 11 novembre.

Le Trophée Cité bleue ► est décerné au club Desbordes.



Ettore Scola, réalisateur italien a ouvert le 9^e Festival du film de Compiègne.

Célébration du 40^{ème} anniversaire ► de la mort du Général de Gaulle.



Alain Bernard, Camille Lacourt, Hugues Duboscq, présents lors du Meeting de natation à Compiègne.

La fanfare du 6^e Régiment du Génie d'Angers ► offre une aubade sur la place de l'Hôtel-de-Ville.



Fête de la science Les laboratoires de l'UTC s'ouvrent au jeune public.

30 jeunes résidents du square de Mercières ► participent à l'Opération "Un arbre, un enfant".



L'esprit de Noël



Photo J.-P. Gilson

Dans quelques jours, nous nous apprêtons à fêter Noël. Les rues de la ville et nos maisons se pareront de lumières et de guirlandes scintillantes. Symbole de vie et de joie, ces illuminations donneront le sourire à notre cité. Et malgré le froid de l'hiver, il fera un peu plus chaud dans nos cœurs.

Car telle est la magie de Noël. Comme par enchantement, cette fête nous rend tous un peu plus gais, un peu meilleurs. Un peu plus attentifs aux autres, un peu moins égoïstes. Avec le désir de faire plaisir.

En offrant souvent un cadeau à nos proches ; enfants, parents, amis... en étant tout simplement aimables avec notre entourage ; nos voisins, nos collègues, les commerçants ou même les inconnus croisés au hasard d'une course ou d'une promenade. Comme si la lueur des ampoules et des bougies irradiait aussi nos âmes...

Cet "esprit de Noël", cette volonté d'ouverture aux autres, on aimerait d'ailleurs les voir se prolonger toute l'année. Ce qui grandit l'homme, c'est d'abord l'envie de partager, de donner le meilleur de soi aux autres. Car donner permet de recevoir. Le cercle est souvent vertueux et la gentillesse heureusement contagieuse.

Même si la vie en société comporte d'inévitables aspérités, on est rarement heureux quand on est seul. C'est peut-être une autre des leçons de cette douce ambiance qui nous enveloppe à l'orée des fêtes de fin d'année ; l'envie de vivre ensemble et en harmonie. Cela passe notamment par une multitude de petits gestes, de mots ordinaires qu'on a parfois tendance à oublier : saluer, remercier, sourire ... il faut si peu de choses pour créer une atmosphère moins électrique, plus apaisée et chaleureuse.

Au siècle passé, certains révolutionnaires de triste mémoire voulurent créer un "homme nouveau" ; un être à la perfection martiale, aux muscles saillants mais au cœur de pierre.

Je lui préfère l'homme de Noël, sans habit rouge, ni barbe blanche avec les bras grands ouverts.

Joyeux Noël à tous.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

S O M M A I R E

NOËL A COMPIÈGNE.....	P2	ACTUALITÉ	P12
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOLIDARITÉ - SANTÉ.....	P5	VIE DES ENTREPRISES	P14
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : DÉVELOPPEMENT DURABLE :		NOËL EN MUSIQUE	P16
UN PROJET DE HAUTE QUALITÉ DE VIE	P8-9-11		

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 10 janvier entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartiers

Judi 9 décembre à 20h45, pour les quartiers du Centre-Ville et du Petit Margny dans les salles Saint-Nicolas.

Au Grenier à Sel

Poissonnerie • Fromagerie
Boucherie • Fruits & légumes

POISSONNERIE

Envie d'un plateau de fruits de mer ?
Une seule adresse : la poissonnerie
du Grenier à Sel, Place du Change.

- PLATEAU A LA DEMANDE •
- OUVERTURE DES HUITRES GRATUITE •
- LIVRAISON GRATUITE •

NOUVEAUX HORAIRES : du Mardi au Vendredi de 8h30 À 12h30 et de 15h à 19h - Samedi de 6h30 à 19h - Dimanche de 9h à 12h

Place du Change - COMPIEGNE - Tél. 03 44 23 17 24

Crevette Langoustine Homard Langouste Huitres Gillardeau Belon Caviar

Pensez Bio ! Pensez Ocarrébio !

Alimentation petits et grands, fruits et légumes, produits frais et surgelés, pains, boissons, vins diététique, produits sans gluten, hygiène, cosmétiques, compléments alimentaires, produits d'entretien, écoproduits, livres, ...

350 M²

Horaires :
Lundi 14h30 à 19h00
Mardi - Mercredi - Jeudi 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00
Vendredi et samedi 9h00 à 19h00
NON STOP

AB
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

des
essentiels à
PRIX
LEGER

OcarréBIO

Magasin indépendant membre du
réseau national BIOMONDE
« Bio par nature, authentique par conviction »

ZAC de Mercières (bords de l'Oise)
3 bis, rue Ferdinand de Lesseps - 60200 COMPIEGNE
Tél. : 03 44 36 07 48 - www.ocarrebio.fr (Site en construction)

Offrez-vous **3650** nuits de rêve,
soirées tv confortables, petits-déjeuners doux, lectures relaxantes...

Grand Litier ★
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE
Garantie 5 ans
+5
ans offerts

ANDRESENALTY
à partir de 239€**

Du 25 novembre au 21 décembre 2010

Literie Y. Lamouche
141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY **JAUX**
Tél. 03.44.83.41.07

**Traiteur
DELICATESSEN**

Traiteur organisateur de réceptions

Les papilles en émoi

Des produits de qualité et une fabrication artisanale : cocktails, entrées chaudes ou froides, buffet froid, buffet prestige, repas chaud, boissons, spécial mariage... Nous donnons tout notre savoir-faire afin d'allier le plaisir des yeux à celui des papilles.

Nos menus spécial fêtes sont à votre disposition à notre magasin

29 rue d'Amiens 60200 Compiègne
tél. 03 44 83 70 47
www.delicatessen-traiteur.fr

SOLIDARITÉ - SANTÉ

Aide d'urgence : la Ville se mobilise

Tout au long de l'année, mais encore plus quand le mercure passe en dessous de zéro degré, la Ville de Compiègne mobilise différents moyens pour venir en aide aux plus démunis.



Le Centre d'Accueil d'Urgence des Femmes ouvrirait ses portes il y a tout juste un an.

"Plusieurs structures gérées par le CCAS ont été mises en place pour assurer un toit à ceux qui n'en ont pas, aider les plus nécessiteux à se procurer alimentation et produits d'hygiène ou encore accueillir les femmes victimes de violences avec leurs enfants" précise Michel Le Carrères, adjoint au maire en charge des affaires sanitaires et sociales et vice-président du CCAS. Ainsi, en cas de situation de grande précarité, il convient de s'adresser à l'équipe du CCAS qui orientera les personnes vers les structures adaptées.

Offrir un toit à ceux qui n'en ont plus

En matière d'hébergement, cinq structures peuvent accueillir les plus démunis.

- **Le Centre d'hébergement d'urgence**, rue Pasteur, dispose de 10 places. Outre le logement, les personnes y bénéficient de repas - matin, midi et soir - et disposent du matériel nécessaire : machine à laver, sèche-linge...

- **Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**, également rue Pasteur, accueille 18 personnes en situation de grande précarité qui souhaitent s'engager, à travers la signature d'un projet individualisé, à suivre une formation ou à rechercher un emploi. L'équipe éducative du CHRS les aide dans leurs différentes démarches et leur hébergement peut durer jusqu'à 6 mois renouvelables deux fois.

- **La Maison-relais** accueille 25 personnes dans des appartements mis à disposition par les bailleurs sociaux.

- **Les "baux-glissants"** permettent aux familles expulsées de leur ancien logement, de bénéficier d'un appartement loué par le CCAS, sur une période probatoire d'un an. Au-delà, les familles peuvent voir le bail "glissé" en leur nom, à certaines conditions : versement régulier d'un loyer au CCAS et bonne adaptation de la famille. Actuellement, 10 appartements sont ainsi mis à disposition des familles.

- **Le Centre d'Accueil d'Urgence des Femmes** héberge celles qui, à la suite de violences physiques mais aussi psychologiques perpétrées par un membre de leur famille, décident de quitter leur foyer, accompagnées de leurs enfants. Le CAUF dispose de 7 places pour adultes et de 14 places pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, à raison de deux jeunes par famille. Pour bénéficier de cet hébergement, il convient de composer le 115.

Apporter aide et soutien aux plus vulnérables

Le CCAS joue, en étroite liaison avec la police municipale, un rôle important de médiateur auprès des personnes sans abri quand celles-ci se retrouvent par grand froid dans la rue et ne souhaitent pas forcément bénéficier du Centre d'hébergement d'urgence.

Des aides financières sous forme de chèques d'alimentation ou d'énergie peuvent également être attribuées en cas d'urgence absolue. Le CCAS intervient aussi auprès des organismes (ERDF, GDF Suez, Lyonnaise des Eaux,...) pour négocier et éviter les coupures de gaz, d'électricité ou d'eau.

Le Centre communal essaie de trouver des solutions quand les familles sont menacées d'expulsion par les bailleurs sociaux. Parallèlement, le CCAS instruit les dossiers de surendettement qui sont ensuite transmis à la Banque de France et assure le suivi de 300 dossiers de bénéficiaires du RSA, suite à une convention signée avec le Conseil Général de l'Oise. "À chaque problème, nous essayons de trouver une réponse adaptée afin que ces personnes qui se retrouvent dans des situations particulièrement précaires ne se sentent plus seules face à leurs soucis" conclut Michel Le Carrères. ■

Le Réveillon de la Solidarité

Ce Réveillon de la Solidarité organisé par le CCAS aura lieu au soir du 31 décembre à partir de 20h, aux salles Saint-Nicolas. Un réveillon qui, comme l'a voulu celui qui fut à l'initiative de ce projet, l'ancien adjoint au maire André Pauquet, rassemblera les personnes seules (personnes âgées, familles monoparentales, personnes démunies,...) et leur permettra de passer une soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, loin des soucis du quotidien. Pour participer, il convient de s'inscrire au CCAS au 03 44 40 72 35 avant la mi-décembre.

La maison médicale de garde totalement opérationnelle



La maison médicale de garde a été inaugurée.

Même si elle a déjà reçu plus de 2 200 patients en six mois, la Maison médicale de garde du Compiégnois qui s'est installée dans l'enceinte du Centre hospitalier a été officiellement inaugurée. Cette fréquentation illustre bien la nécessité de ce lieu qui permet à des médecins libéraux d'assurer des gardes les week-ends et jours fériés. Ce

sont ici soixante-deux praticiens généralistes des secteurs médicaux de Compiègne, Attichy, Ressons-sur-Matz, Ribécourt, Clairoix, Estrées-Saint-Denis, qui officient. La formule permet d'assurer l'accueil des malades à la fermeture des cabinets de ville et de surcroît de soulager le service des urgences tout proche. De fait, faire appel à ce nouveau service de garde s'avère simple. Il suffit d'appeler le 15 où le médecin régulateur oriente le patient, en fonction de ses symptômes, vers les urgences s'il y a lieu ou vers la maison médicale. Bien évidemment, il convient de solliciter ici un avis médical et il s'agit dans ce cas de prise en charge de patients qui ne présentent pas d'urgence vitale. En cas de nécessité réelle, le service des urgences prendra le relais.

La maison médicale est ouverte le samedi de 12h à 20 h ainsi que le dimanche et les jours fériés de 8h à 20 h. ■

Ameli.fr : encore plus de services

Le service gratuit "mon compte ameli" sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr s'enrichit de nouvelles fonctionnalités.

Plus rapide

Vous êtes assuré du régime général : suivez en temps réel vos remboursements de soins, le détail des paiements de vos indemnités journalières, de pension d'invalidité ou de rente sur www.ameli.fr.

Plus simple

Chaque titulaire d'un compte ameli peut télécharger sur son ordinateur un récapitulatif mensuel de ses remboursements.

Plus pratique

Vous pouvez obtenir par e-mail des informations administratives, commander en ligne la carte européenne d'assurance maladie ou encore des attestations de droits ou d'indemnités journalières, déclarer la perte ou le vol de votre carte Vitale et imprimer la déclaration de médecin traitant déjà pré-remplie.

Plus malin

En créant votre compte, vous bénéficiez de "l'espace prévention" : le service "Vous attendez un enfant" propose un accompagnement personnalisé pour les femmes enceintes, le service "MT Dents" est destiné aux familles ayant des jeunes de 6 à 18 ans, dans le cadre du programme de prévention dentaire.

Pour ouvrir un compte sur www.ameli.fr, munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et de votre code confidentiel provisoire. Si vous n'avez pas ce code, vous pouvez en faire la demande directement sur le site ou par téléphone au 3646. Connectez-vous ensuite sur www.ameli.fr (rubrique Assurés) puis sur l'espace "Accéder à mon compte". Laissez-vous guider et découvrez tous les services de "mon compte sur www.ameli.fr". ■

Hommage à Bernard Mourot



En 1990, c'est sous l'impulsion de Bernard Mourot que la Ville de Compiègne participa au Trophée Cité Bleue.

Bernard Mourot a longtemps œuvré en faveur de l'aide à domicile en mettant ses compétences de trésorier et de juriste au service de la FEPEM Picardie, de la

Fédération nationale des Particuliers Employeurs, puis de l'organisme de formation SERDOM. Il aida aussi à la création de l'Institut ILCED. C'est également sous son impulsion qu'en 1990 la Ville de Compiègne participa au Trophée Cité Bleue et fut primée par l'Association des maires de France. Monique Marini, marraine de l'association au Fil du Temps, a profité des 20 ans du Trophée Cité Bleue pour remettre la médaille de la ville de Compiègne à Odette Mourot et rendre ainsi hommage au travail de son époux qui malheureusement nous a quittés récemment. ■



Juliette Gourlet qui anime le foyer-club de Bellicart depuis de nombreuses années a, pour ses 90 ans, partagé avec ses amis un superbe gâteau d'anniversaire.



Prêt-à-Porter
Future Maman & Enfants 0 -12 ans



4 RUE DES PATISSIERS
60200 COMPIEGNE
03 44 42 06 64

1st Pomkin **IKKS** **catimini**

POUR DES CADEAUX PAS COMME LES AUTRES

RUE DES PÂTISSIERS À COMPIÈGNE

RUE SE SITUANT LE LONG DE L'HÔTEL DE VILLE

PRET-A-PORTER HOMME & FEMME, ACCESSOIRES MODE, OBJETS DECO



CLOTHING & DECO SHOP

SESSUN
SIXPACK
LOREAK
MENDIAN
HIXSEPT
FARAH VINTAGE
PENFIELD
MISERICORDIA
KULTE
FRANKLIN & MARSHALL
FENCHURCH
WESC
NIXON
POINTER
VEJA
...

1 RUE DES PATISSIERS 60200 COMPIEGNE
03 44 97 57 13 - WWW.HEITIKI.FR





L'Hostellerie du Royal-Lieu

COMPIÈGNE

Aux portes de Compiègne, en bordure de forêt, venez découvrir l'Hostellerie du Royal-Lieu, un restaurant gastronomique dans un cadre plein de charme.





9 rue de Sarlis - 60200 Compiègne
Tél. : 00 33 (0)3 44 20 10 24 - Fax : 00 33 (0)3 44 86 82 27
www.host-royallieu.com - hostellerieduroyallieu@orange.fr



Over'Diag
Expertises
Diagnostics Immobiliers

Votre bien n'est pas vendu ?
OVER'DIAG vous rembourse vos diagnostics !
*selon les conditions générales d'assurance en vigueur

D.P.E (Diagnostic de Performance Énergétique)
PLOMB - Amiante - GAZ - Electricité
Etat des lieux - **EXPERTISES** valeur vénale
E.R.N.T (Etat des Risques Naturels et Technologiques)
Etat parasitaire - Loi **CARREZ...**

WWW.OVERDIAG.FR

Ce n'est pas parce que c'est obligatoire que c'est forcément cher !

40, rue d'Amiens 60200 Compiègne
Tél. 03 44 40 12 57
Du Lundi au Vendredi de 9h à 19h - Samedi matin sur RDV

Intervention sous 24 h

Tarifs parmi les plus bas du marché

Paiement 4 fois sans frais

Plutôt que de prendre du recul, rapprochez-vous de votre opticien...



...et des verres progressifs Varilux® I

OPTIPLUS OPTICIENS
LACROIX SAINT OVEN

79 ter, Route Nationale
60610 Lacroix Saint Ouen
Tél. : 03 44 36 61 87
www.optiplus-opticiens.fr

OPTIQUE TOURNANT
COMPIEGNE

42 bis, rue de Paris
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 13 36
www.optique-tournant.fr




DECOR & MAISON

Toiles de Mayenne

Confections et pose de stores et rideaux,
11 000 tissus au mètre,
Réfections de sièges,
Canapés de qualité,
Peintures Ressource® et papiers peints,
Conseil et Devis gratuits

19 rue des Cordeliers - 22 rue du président Sorel
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.35.35 - www.decor-maison.eu



POINT SUR LES TRAVAUX

Les aménagements aux Sablons

Voirie

Avenues de Verdun et de la Marne, des trottoirs ont été créés pour un montant de 102 000 euros.



Création de trottoirs avenue de la Marne.

Boulevard des Etat-Unis, dans la section comprise entre la rue du Général Mangin et la rue de Paris, il a été procédé à la mise en souterrain des réseaux : génie civil, filerie basse tension, éclairage public, câble téléphonique.



Mise en souterrain des réseaux, boulevard des Etats-Unis.

Ces travaux, d'un montant de 540 000 euros, ont été réalisés en attendant la poursuite de la réalisation de la piste cyclable qui sera prolongée de la rue du Général Mangin jusqu'à l'Oise. Ce projet sera inscrit au budget 2011, en fonction des crédits.

Patrimoine et Bâtiments communaux

Groupe scolaire Saint-Germain

Le remplacement des châssis, des portes, des stores et des rideaux a été effectué à l'école élémentaire, pour un coût total de 130 473 euros.

Des travaux de peinture ont également été réalisés dans une salle de classe à l'école élémentaire.

Un projet d'extension des locaux de l'école est envisagé, à la demande du Directeur, qui sera réalisé à la faveur de la suppression d'un logement de fonction. Ceci ne permettra toutefois pas une augmentation du nombre de classes.

A l'école maternelle Jacques Prévert, un équipement sanitaire a été remplacé.

Urbanisme

L'opération majeure, qui débutera prochainement dans le quartier, concerne la **restauration de l'ancien hôpital Saint-Joseph**. Les travaux de réhabilitation du site seront réalisés en vue de l'extension d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'une

capacité de 70 lits, de 5 places d'hébergement temporaire, de 5 places d'accueil de jour et de divers locaux.



La cour d'honneur après réhabilitation.



Façade du futur Etablissement d'Hébergement pour personnes Agées Dépendantes.

Deux autres opérations d'urbanisme, en périphérie du quartier, se déroulent actuellement :

- L'une concerne l'aménagement de l'ancien site de la **Polyclinique Saint-Côme** qui prévoit la réalisation de quatre petits immeubles collectifs pour un total de 102 appartements

et la réalisation de 12 maisons individuelles, ainsi que la réalisation d'une nouvelle voie traversante, reliant la rue Carnot à la rue des Sablons (la rue portera le nom de la ville jumelle de Vianden au Luxembourg).

- La seconde se situe dans la partie extrême du quartier et concerne le futur aménagement par l'Agglomération de la Région de Compiègne, de l'ancien site du 25^{ème} R.G.A. qui est actuellement en cours de dépollution pyrotechnique et pour laquelle les habitants du quartier Hirschauer ont été amenés à quitter leur maison, à plusieurs reprises, au cours du mois d'octobre dernier, pour permettre le déminage des obus de gros calibres trouvés sur ce site. Ces travaux doivent se poursuivre jusqu'au mois de juin prochain. ■



Dépollution pyrotechnique de l'ancien site du 25^{ème} R.G.A.

Chantier du cœur d'agglomération : les nouveautés de décembre

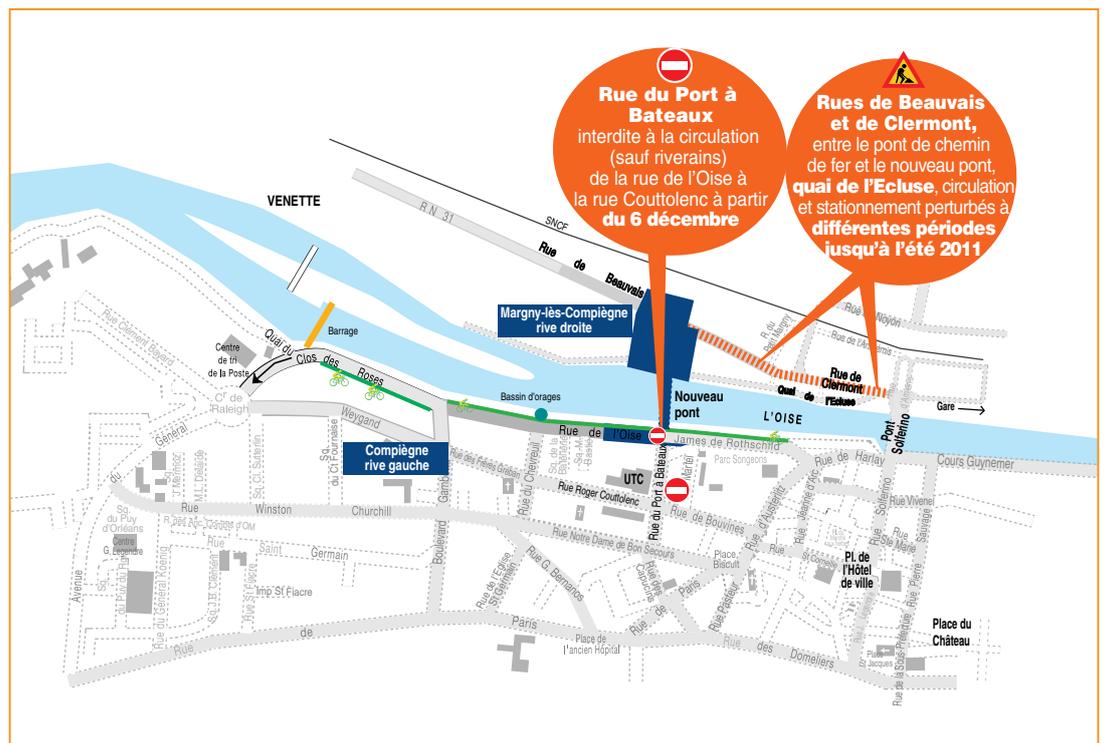
A partir du 6 décembre, la circulation rue de l'Oise s'effectuera sur une nouvelle voie réalisée sur le terre-plein, à hauteur du futur pont urbain, l'ancienne voie laissant place au chantier. Ces travaux programmés jusqu'en mars vont permettre de réaliser les aménagements entre la résidence Préclin et les immeubles rue James de Rothschild. Puis la rue du Port-à-Bateaux sera élargie à partir du CROUS et les fossés de l'UTC seront comblés.

Dès le 6 décembre, la circulation automobile sera maintenue rue de l'Oise. Le bas de la rue du Port-à-Bateaux - à partir du croisement avec la rue Couttolenc - sera fermé à la circulation, l'accès des riverains et des commerces étant maintenu. Le cheminement piéton rue de l'Oise s'effectuera par une déviation sur le parking derrière la résidence Préclin.

Sur la rive droite, des travaux d'enfouissement des réseaux démarrent rue de Clermont.

La circulation pourra être perturbée à certaines périodes.

Renseignements complémentaires au numéro vert : 0 800 807 014 (appel gratuit depuis un poste fixe). ■



DOSSIER



DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN PROJET DE HAUTE QUALITÉ DE VIE

Aujourd'hui, la ville change... Elle évolue pour prendre en compte les objectifs du développement durable et réduire son empreinte écologique. Parallèlement à une démarche éco-responsable, Compiègne et l'ARC mènent un programme d'actions qui préfigurent la ville de demain, plus économe en énergie, respectueuse et citoyenne.

"Le développement durable est un équilibre qu'il faut trouver entre les problématiques environnementales, économiques et sociales. À Compiègne, la préservation de la qualité de vie et de l'environnement figure parmi les axes stratégiques forts de la politique de la ville" assure Arielle François, adjointe au maire déléguée à l'écologie. "Être attentif aux qualités de nos ressources naturelles et à la qualité de vie afin que chacun se sente bien dans sa ville, y trouve des équipements qui correspondent à ses attentes, c'est à tout cela que l'équipe en place travaille au quotidien".

➤ Promouvoir les transports en commun et les déplacements propres

Pionnière dans le domaine des transports urbains gratuits depuis 1975, Compiègne et son agglomération ont, depuis, largement développé le réseau de transports en commun tout en privilégiant pour la circulation des bus urbains les énergies propres, avec l'utilisation de Diester à hauteur de 30%. Aujourd'hui, avec les 6 lignes de bus TIC et les nouvelles lignes de cars Scolas'TIC, ce sont environ 6 millions de voyages qui sont réalisés chaque année sur le réseau de l'agglomération.

Développer l'Eco-mobilité et réduire notre dépendance à l'automobile en proposant des solutions plurielles

Dans cette optique, l'ARC a réalisé récemment une étude sur les déplacements domicile-travail des salariés des zones d'activités de l'agglomération et du Pays compiégnois. Plusieurs propositions d'action ont été retenues : accompagner le développement du covoiturage, adapter l'offre en transports collectifs existante, améliorer l'accessibilité cyclable des zones d'activités.

L'écomobilité se concrétise aussi dans le développement des pistes cyclables. Actuellement, plus de 60 km de pistes permettent, le long de l'Oise et en forêt, de relier nombre de



Les pistes cyclables permettent de relier nombre de communes de l'ARC en passant par Compiègne.

“ Préserver la qualité de vie et l'environnement ”

communes de l'ARC en passant par Compiègne. Un effort qui se poursuit avec l'aménagement en ville de nouveaux espaces réservés aux vélos. La ville a également favorisé la présence des "cyclo-villes" qui circulent depuis le printemps 2010. L'ARC a, de son côté, engagé une étude visant à développer des services autour du vélo : parcs à vélos, service de location en gare ou dans des points stratégiques...

Une ville attentive à la qualité des ressources naturelles

Avec la forêt d'un côté, véritable poumon vert de notre région, et la rivière de l'autre, Compiègne est au cœur d'un écosystème à préserver. La qualité de l'air, de l'eau, et du sol est donc une priorité. Si les sites industriels de la région appliquent une réglementation précise en matière de filtration de l'air et de traitement des eaux, la collectivité a également pris des mesures pour préserver les ressources naturelles.

La forêt, une zone de protection écologique

En plus de consommer du dioxyde de carbone et de rejeter de l'oxygène, la forêt joue un rôle de protection dans la régulation de certains phénomènes tels que l'érosion des sols, permet de constituer des réserves en eau en retenant et filtrant les eaux de pluies, constitue un refuge pour beaucoup d'espèces animales et végétales. Protéger la forêt contribue donc à préserver nos ressources naturelles et la biodiversité.

Veiller à la qualité de l'eau potable

En 2006, l'ARC qui produit une grande partie de l'eau potable consommée dans l'agglomération, a mis en place un traitement par charbon actif sur le captage de l'Hospice à La Croix Saint-Ouen. Ce traitement permet de filtrer l'ensemble des pesticides afin de produire une eau respectant les normes de qualité sanitaire. L'eau du captage de Baugy (situé à quelques kilomètres au nord de l'agglomération) ne nécessite pour sa part aucun traitement. Parallèlement, la Ville développe une large politique de prévention : accompagnement des jardins familiaux, projet d'introduction de nourriture bio dans les cantines scolaires...

Une gestion douce des espaces verts

Un nouvel état d'esprit anime désormais la Ville de Compiègne dans sa gestion des espaces verts. Des méthodes alternatives de traitement sont désormais employées : désherbage thermique, intensification du balayage, paillage... La Ville pratique la taille douce des arbres et fabrique par broyage, le paillage de ses massifs.



Des mélanges champêtres égayent désormais le paysage urbain.



Zac du Camp de Royallieu, un éco-quartier d'une grande exigence environnementale avec un habitat de haute qualité écologique. (lire p. 11)

La reconquête de surfaces minérales est également à l'ordre du jour et la gestion raisonnée est privilégiée avec un choix approprié de plantes plus rustiques, vivaces, mellifères, adaptées à notre climat.

L'arrosage des espaces publics se fait désormais par pompage et filtration de l'eau de la rivière, suite à une convention signée avec Voies Navigables de France et grâce à la récupération des eaux de pluie dans les équipements communaux équipés de citernes. Sur ce principe, un projet de récupération de l'eau des toitures est à l'étude au Centre Technique Municipal et aux Serres municipales.

Une gestion des déchets exemplaire

Avec 94 % de recyclage et valorisation des déchets ménagers, le SMVO qui gère les 21 déchetteries du réseau Verdi et le site de tri et de valorisation énergétique de Villers Saint-Paul, dépasse, et de très loin, les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement, ce qui place les résultats du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise parmi les cinq plus performants d'Europe pour la gestion des déchets.

Quelques chiffres

23 318 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire de l'ARC en 2009, soit 328 kilos par habitant (soit 4 % de moins qu'en 2007).

Le tonnage global, tous déchets confondus (déchetteries, collecte en porte à porte et apports volontaires) est de 608 kg/habitant en 2009, ce qui situe l'ARC dans la moyenne du SMVO (430 000 habitants).

Budget de collecte des déchets en 2009 : 6,1 M d'euros (soit 5,5% du budget de l'ARC).

Collecte des déchets verts



La collecte des déchets verts au porte à porte va bientôt se terminer pour redémarrer fin mars 2011. Pour Compiègne (secteurs des zones 1, 2 et du centre ville), la collecte prendra fin le lundi soir 13 décembre 2010. Pour le secteur du Petit Margny, la collecte se terminera le mercredi 15 décembre matin 2010.

En dehors de cette période, les déchets verts doivent obligatoirement être apportés dans les déchetteries du réseau Verdi.

- Déchetterie ZI Nord de Compiègne - 50 Route de Choisy ;
- Déchetterie de Clairoix - ZA "La Grande Couture" - RD 142 ;
- Déchetterie de la Zac de Mercières - 12 chemin de Mercières.

Les jours et horaires des déchetteries du réseau Verdi sont les suivants : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. (Fermeture les lundis et jours fériés)

Une question ? Un doute ? Les messagères du tri de l'ARC vous aident à faire le bon geste. Renseignements au 03 44 40 76 33.

Distribution des sacs

La distribution des différents sacs se fait en porte à porte fin mars pour tous les pavillons individuels. Pendant l'année, des sacs sont cependant disponibles, notamment pour les nouveaux Compiégnois, au Service Aménagement Urbain situé au 2^{ème} étage de la mairie, bureau 202 et au Centre municipal du Clos des Roses, 1 rue Alexandre Dumas. Les sacs vous seront donnés sur présentation d'un justificatif de domicile.

H+H

créateur de meubles



Inspiration & Art de vivre

Venez découvrir nos collections de meubles tendances, mettre en forme vos idées avec l'un de nos conseillers créateur d'intérieur.

H & H

57, avenue de l'Europe
Zone Commercial Venette
60280 Venette (à côté de SFR)

Tél/Fax : 03 44 40 80 80 - Email : compiegne@hethpicardie.com

RS Riche & Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT



157, rue de la République - 60280 CLAIROIX

☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49

E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition
"Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30

sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



sanofi-aventis Compiègne
50 route de Choisy au Bac - BP 10500
60200 Compiègne cedex
Tel : 03 44 38 44 38 - Fax : 03 44 40 49 49
@mail : compiègne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

50% de sa production est exportée vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site : www.sanofi-aventis.com



Les Jardins de Cybèle

Assurer le bien-être, Créer le bien-vivre

Résidence
médicalisée pour
personnes âgées
dépendantes
et unité
spécialisée
Alzheimer



Tel. : 03 44 83 88 88

Rue du 14 juillet 60280 Margny-les-Compiègne

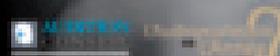
En récompense de la qualité
de ses prestations,
le Laboratoire d'Audition
Benoit est :

le meilleur audioprothésiste français
de l'année 2009

LABORATOIRE
D'AUDITION BENOIT
de soins de l'oreille

03 44 86 30 09

laboratoire de soins de l'oreille
10, rue d'Avronville 60200 Compiègne



DOSSIER (SUITE)

Des projets d'urbanisme innovants et respectueux de l'environnement

Un éco-quartier sur la ZAC du Camp de Royallieu.

La Ville a choisi le nouveau quartier de Royallieu pour en faire un site pilote.

Dès la conception, une grande exigence environnementale s'est imposée avec un habitat de haute qualité écologique, peu gourmand en énergie, qui corresponde aux attentes et mode de vie des ménages.

Mais il s'agissait aussi pour la municipalité de se lancer dans le formidable défi de la création d'un quartier contemporain durable où la nature et la biodiversité trouvent une large place, où l'espace public favorise la qualité de vie par la présence de pistes cyclables, de transports en commun et une optimisation de l'accessibilité au quotidien, par une gestion de l'eau et des déchets performante, par une vie de quartier dynamique avec des services de proximité.

Un cœur d'agglomération qui privilégie l'équilibre des deux berges de l'Oise

L'aménagement de la ZAC des Deux Rives rendra aux berges de l'Oise leur vocation d'espace de promenade et de détente, avec de vastes espaces publics paysagers. Quant à l'habitat, les nouveaux bâtiments devront obtenir le label "BBC" décerné aux constructions peu énergivores.

Les services engagés dans une démarche éco-responsable

La Ville s'est engagée, afin de réduire sa facture énergétique, dans un suivi efficace des consommations par type d'énergie (eau, gaz, électricité) et par bâtiment, avec pour objectif de définir les actions prioritaires (isolation, régulation des consommations,...) à mettre en place. Cette démarche s'inscrit sur le long terme.

Dans les marchés d'appels d'offres, des clauses environnementales sont prises en compte pour les projets de nouvelles constructions ou de rénovations. ■

Michel Leduc, directeur de la Recyclerie de l'Agglomération Compiégnoise, explique le fonctionnement de ce nouvel établissement qui a ouvert ses portes début septembre sur le Pôle de développement des Hauts de Margny-les-Compiègne (derrière l'Epide sur le site de l'ancien 6^{ème} HC) et répond aux questions de Compiègne Notre Ville.



Michel Leduc présente la boutique de la RAC, lors de l'inauguration.

CNV : Quelle est la vocation de cette nouvelle structure ?
Michel Leduc : Deux objectifs ont prévalu à la création de la RAC : la dimension environnementale - les objets mis au rebut vont pouvoir, après remise en état, connaître une seconde vie, ce qui participe à la réduction des déchets - et le volet social qui permet d'aider les personnes écartées du monde du travail et en situation précaire, à s'insérer dans une activité professionnelle pérenne.

CNV : D'où proviennent les objets qui seront rénovés par la recyclerie ?

Michel Leduc : Nous avons trois sources d'apport :

- 1) Les apports volontaires des particuliers. Tout ce qui concerne l'équipement d'un foyer peut être déposé ici du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h45.
- 2) Nous collectons également des objets encombrants dans trois déchetteries du réseau Verdi.
- 3) Une équipe de la RAC procède, actuellement de façon gratuite sur l'ensemble des communes de l'ARC, à la collecte chez les particuliers. Il suffit pour cela de prendre rendez-vous au 03 44 40 09 90. Tout ce qui peut être revalorisé ou réutilisable nous intéresse.

CNV : Une fois dans vos murs, comment ça se passe ?

Michel Leduc : Les objets sont lavés ou nettoyés. Vient ensuite

la phase de remise en état. Chacune des 19 personnes recrutées a trouvé au sein des ateliers - mécanique, électronique et menuiserie - la tâche qui lui correspondait le mieux. Certains sont bricoleurs, d'autres préfèrent s'occuper des finitions mais le résultat est très satisfaisant.

Depuis le 17 novembre, "La bonne pioche", c'est le nom donné à la boutique aménagée sur une surface de 300m², ouverte au public le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 ainsi que le samedi de 9h à 12h30. Les prix sont fixés au plus bas pour tout ce qui est équipement de première nécessité mais ils sont bien entendu plus élevés pour les objets de qualité.

CNV : En dehors des revenus issus de la vente des objets, de quelles aides disposez-vous ?

Michel Leduc : Les locaux de 1700 m² ont été réhabilités par l'ARC pour un montant de 250 000 euros et l'association, qui est présidée par Michel Le Carrères, devrait reverser un loyer mensuel de 1 500 euros. C'est l'Etat et le Conseil général qui rémunèrent le personnel. Quant au matériel nécessaire au fonctionnement de la recyclerie, il a été en grande partie financé par le SMVO (Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise), le FDI (Fonds départemental pour l'insertion), le FSE (Fonds social européen) et par la Région Picardie. Renseignements sur www.rac60.com

CANAPÉS LITS

LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE

LITS GIGOGNE

MEUBLES

DÉCORATION

BERGÈRES

BANQUETTES

TÊTES DE LITS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE

Canapé Bon Couchage

1, rue Notre Dame de Bon-Secours - Centre ville de Compiègne - face Parking Bouvines - COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Noël : Les illuminations : du rêve, de la réalité



Chaque année la ville de Compiègne a pour objectif de faire rêver petits et grands avec les illuminations.

Compiègne veut faire profiter de cette magie de Noël à tous ses habitants en illuminant et éclairant : le centre ville, les centres commerciaux des quartiers, les ronds-points, les monuments historiques... et ce dans le respect de la tradition et bien entendu dans le respect de la réglementation.

Tous les ans, notre ville dépense un budget de 25 000 euros en moyenne pour l'achat de ces motifs lumineux auquel s'ajoute celui de la pose et dépose de ces derniers (80 000 euros en moyenne). Annuellement, nous remplaçons des anciens motifs et d'ici une période de 2 ans nous souhaitons finaliser le programme de remplacement de ces motifs sur la globalité de la ville.

Les illuminations restent coûteuses mais Compiègne est l'une des premières villes à avoir opté pour le choix des motifs en Led (Light Emitting Diode) pour répondre à ce besoin de rêve et à en diminuer le coût dès leur apparition sur le marché. Nouvelle technologie plus écologique et économique. Nous sommes donc fiers d'avoir initié très tôt ce nouveau concept dans le plus grand respect des politiques de développement durable.

En effet, la Led a révolutionné les illuminations : fiabilité, longévité, rendement lumineux, économie d'énergie.

Fiabilité : il s'agit d'un composant électrique monobloc alors qu'une lampe à filaments

contient des parties mobiles donc plus vulnérables. Les tubes de Led en polycarbonate sont incassables.

Longévité : elle s'exprime en dizaine de milliers d'heures contre quelques centaines par une lampe à filaments. Sa durée de vie est de 3 à 10 fois supérieure aux autres lampes.

Fort rendement : la LED ne chauffe pratiquement pas, toute l'énergie électrique est au profit de la luminosité. Elle dégage très peu de chaleur. Elle n'émet pas de rayons ultraviolets.

Economie d'énergie : la LED consomme jusqu'à 10 fois moins qu'un équivalent incandescent.

En synthèse, la LED est donc un système d'éclairage idéal en remplacement des ampoules à incandescence.

D'autre part, la ville ne manque pas dans ses projets de réaménagement de la voirie, d'intégrer directement les branchements adaptés dans les candélabres... et ce afin d'éviter les vols et les dégradations assez conséquents du matériel supplémentaire installé ponctuellement, pour atteindre les branchements électriques fixes.

Cette année, vous allez encore pouvoir découvrir des nouveautés... que nous vous laissons le soin d'apprécier...

Evelyse GUYOT

Adjointe au maire chargée de la Tourisme, des Fêtes et de l'Animation

Le Téléthon pour tous !



Depuis plusieurs années Compiègne s'illustre par sa générosité en faveur du Téléthon.

En 2009, 55 782,82 euros ont pu être collectés, cela fait partie des principaux dons au plan national.

C'est avec beaucoup de bonheur que je constate que chaque année de nombreux bénévoles sont présents pour participer à cette grande cause.

Tandis que de nouvelles personnes se manifestent ponctuellement, d'autres sont fidèles à chaque édition. C'est la magie du Téléthon qui rassemble de nombreux partenaires, des associations, des entreprises, des commerçants, des écoles autour d'un même enjeu.

De même qu'il ne faut pas opposer les souffrances, il ne faut pas opposer les nobles causes, et aucune maladie ne mérite plus de compassion qu'une autre.

Le soutien aux autres maladies suscite moins de générosité que le Téléthon, c'est vrai, on peut le regretter car il est tout aussi remarquable. Pourtant, je ne pense pas que la mutualisation des dons dans un pot commun, comme cela a pu être évoqué l'année dernière à l'occasion d'une polémique, soit une solution.

La liberté doit être laissée au donateur de choisir le bénéficiaire de sa générosité. De même, si le combat contre les maladies était confondu à l'occasion d'une même journée, la représentation de telle ou telle maladie et l'idée que l'on peut se faire de la souffrance des malades seraient banalisées.

LAFM et le Téléthon ont permis le financement de recherches qui n'auraient jamais pu être menées avec de l'argent public. Ces recherches ont des retombées sur les maladies neuromusculaires et les maladies génétiques, directement visées par le Téléthon, mais aussi sur d'autres pathologies et thérapies. En 1992, la publication de la première carte du génome humain, financée par le Téléthon a eu des répercussions énormes auprès de la communauté scientifique.

Plus récemment, les travaux sur les cellules ont permis des découvertes très importantes qui intéressent également la recherche contre le cancer, les maladies cardiaques, ou très concrètement le soin apporté aux grands brûlés par la découverte de la reconstitution de l'épiderme humain à partir de cellules souches.

Nous sommes nombreux à nous impliquer pour le Téléthon, mais nous sommes aussi nombreux à être concernés par les progrès permis par la recherche.

Merci à tous les bénévoles qui nous aident pour le Téléthon à Compiègne !

Jean-François CAUX
Conseiller municipal délégué
aux Equipements Sportifs

OPPOSITION

La rue, l'opinion et la forteresse vide

Après deux mois de mobilisation de millions de citoyens, Nicolas Sarkozy et sa majorité sont passés en force en adoptant leur "réforme" des retraites : 62 ans comme âge légal du départ et 67 ans pour le taux plein. Derrière l'argument démographique, il faut travailler plus tard puisqu'on vit plus longtemps, un parti pris idéologique : faire travailler davantage pour assurer sa rente au capital.

Déconstruction d'une idée reçue

L'espérance de vie, à ce jour 77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes, a progressé et continue de croître un trimestre par an les bonnes années. Certes. Première remarque, moins de la moitié des gains d'espérance de vie se font après 60 ans. Ensuite, s'il faut être "rigoureusement exact", l'espérance de vie, comme moyenne de l'âge au décès une année donnée, mélange l'ensemble des générations. Elle ne renseigne qu'à la marge sur le devenir d'une génération pour laquelle on ne peut se prononcer qu'après sa totale extinction.

Alors bien malin qui peut dire combien vivront les générations de l'après guerre, celles de l'agroalimentaire, de la pétrochimie. Celles-là même qui vont devoir cotiser 41,5 annuités sur la base de la longévité de leurs aînés, nés dans un environnement différent.

Malgré toutes les réserves à faire au concept, la tendance juste que l'espérance de vie pointe bien c'est le différentiel de mortalité entre professions. Car ça semble être une constante historique qui traverse les générations, les ouvriers vivent en moyenne moins longtemps que les cadres (7 ans). Qui un environnement ou un travail peut user plus vite qu'un autre!

Enfin les gains d'espérance de vie (baisse de mortalité) ne se traduisent pas par des années de jeunesse supplémentaires. Les premiers soucis de santé permanents apparaissent à 59 ans en moyenne chez les ouvriers et 64 pour les cadres. Bref, on s'aperçoit que les années en plus vendues par le pouvoir ne sont pas forcément aussi longues et vertes qu'on le prétend et que la mort n'est pas plus égalitaire que la vie active. Et l'allongement de l'existence se compte surtout en temps de dépendance. Deux en plus sont donc injustes pour les

professions qui en profitent le moins et qui commencent à travailler le plus tôt et cotisent le plus.

La productivité comme enjeu de la répartition

Il n'en reste pas moins que le nombre de personnes de plus de 60 ans augmente. De 1,8 actif pour 1 retraité aujourd'hui on nous annonce 1,2 actif en 2050, soit 66% d'inactifs supplémentaires. Sauf qu'entre temps la productivité du travail s'accroîtra de plus de 80% sur la période. Il faudra presque deux fois moins d'actifs pour produire la même richesse qu'aujourd'hui. Et c'est là l'enjeu central. Le rapport de force défavorable au travail à fait perdre 8% de PIB à la valeur ajoutée (les salaires plus les cotisations sociales, donc les retraites) depuis 1980. Principalement par transformation des gains de productivité en profit. Le financement à 2050 des retraites c'est 3 points de PIB sur les 8 perdus. Taxer le capital n'est pas un slogan creux, c'est nécessaire quand le travail se réduit comme peau de chagrin.

Par contre en rallongeant la durée de cotisation plutôt qu'en jouant sur les taux et l'assiette des cotisations, la martingale libé-

rale consiste elle à réserver les gains de productivité au profit et à transformer le conflit entre travail et capital en conflit entre les générations.

Mais avec 79% d'opinions défavorables à la réforme, c'est plutôt un point de non retour dans le conflit entre la population et le pouvoir qui a été atteint.

Vous reprendrez bien un peu d'Etat Providence Monsieur Le Sénateur-Maire?

A Compiègne les cortèges des manifestations n'ont pas démerité avec plus de 6000 participants. Localement toujours, les députés GONNOT et DEGAUCHY ont voté sans broncher la réforme gouvernementale. De son côté, sitôt passé le texte au Sénat, Philippe MARINI a appelé à diviser par deux l'impôt sur la fortune (Les échos). Histoire de ne pas s'arrêter en si bon chemin et de bien rappeler son camp aux ambidextres.

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON,
Solange DUMAY, Olivier KOVAL,
Anne SERRET, Michel FUMAGALLI,
Théodora GOMA-BALLOU

VIE DES ENTREPRISES

“Bâtissez votre Avenir, le BTP recrute” : un bilan exceptionnel !



Plus de 400 visiteurs sur le salon du BTP.

Est-ce le dynamisme affiché du Compiégnois ou l'engouement des jeunes pour les

métiers de bâtisseur qui a fait l'incroyable succès du premier salon du BTP le 14 octobre dernier ? Sans doute les deux, car cette journée consacrée aux métiers et aux entreprises du BTP a drainé plus de 400 visiteurs sur la journée.

15 entreprises étaient présentes pour participer au job dating avec une trentaine d'offres d'emploi à pourvoir sur le Compiégnois. Le principe de cette rencontre a permis aux recruteurs de rapidement faire connaissance avec les 186 personnes en recherche d'emploi dans ce secteur d'activité qui ont joué le jeu de cet exercice un peu particulier.

Et c'est aujourd'hui plus de trente recrutements qui ont été concrétisés ! ■

Le Roseau - Boutiques de Gestion Oise - vous facilite la création d'entreprise



Le Roseau est désormais installé 8 place du Marché aux Herbes.

A l'occasion de l'arrivée du Roseau BGE Oise dans ses nouveaux locaux, 8 place du Marché aux herbes à Compiègne, un plan d'action a été mis en place pour proposer aux créateurs potentiels des informations et conseils sur la création d'entreprise. Deux journées "Portes ouvertes" sont orga-

nisées 8 place du Marché aux herbes : le **samedi 27 novembre** et le **samedi 11 décembre de 10h30 à 15h30**. Des stands d'informations autour des aides, des financements, et des conseils à la création ou reprise d'entreprise y attendront les personnes intéressées. Deux réunions thématiques seront animées autour des nouvelles modalités juridiques (l'Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée et l'auto-entrepreneur) et des financements possibles (Subvention, prêts à taux 0%, prêts garantis ...). Parallèlement, des informations collectives seront menées sur les territoires du nord Compiégnois portant sur les financements, les activités de services à la personne, ainsi que l'EIRL (nouveau statut qui sera effectif en 2011).

La liste complète des prestations est disponible sur www.leroseau.org ■

“10 points-clés pour réussir”, un livre pour les T.P.E.

Patrons de TPE, PME, auto-entrepreneurs et autres indépendants, ce livre vous est destiné. Il recense les 10 points-clés auxquels il est nécessaire de réfléchir pour durer et réussir. L'auteur, Jean-Philippe Tixier, ancien ingénieur en chef à la CEGOS, a dirigé deux PME. Il pose les "vraies questions" et aide à les résoudre. Véritable guide du patron isolé, ce livre rassemble pour la

première fois tous les outils nécessaires pour aller de l'avant quand on est à son compte.

Un livre clair et précis, argumenté et basé sur plus de 200 cas réels. Il offre une vraie vision de la route à suivre pour atteindre le succès. "10 points-clés pour réussir" - Editions Maxima - 201 pages - 19,80 euros - en vente en librairie. ■

DISPARITIONS

Michel Mahieux n'est plus



Michel Mahieux fut un grand serviteur de Compiègne et du département.

Michel Mahieux nous a quittés à l'âge de 80 ans. Celui qui fut, trois mandats durant, l'un des piliers de l'équipe municipale menée par Jean Legendre puis Philippe Marini avait intégré cette dernière en 1965. C'est son action au sein des Scouts de France qui a donné à Michel Mahieux le goût de s'investir au service des autres. Natif de Chantilly, il a créé en

1973 une entreprise de peinture qui est aujourd'hui dirigée par son fils Patrick. En parallèle, il officie dans les rangs de la Jeune chambre économique. En 1971, il devient adjoint au maire et sera en charge successivement de la Jeunesse et des Sports, des Jumelages puis de la Voirie. En 1982, Michel Mahieux devient conseiller général du canton de Compiègne sud-est dans l'assemblée départementale présidée par Jean-François Mancel qui en fera son vice-président chargé des affaires culturelles en 1985.

Chevalier de la Légion d'honneur et des Palmes académiques, Michel Mahieux s'était vu décerner la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et la médaille de vermeil départementale et communale. Retiré de la vie municipale, il s'était alors engagé dans la défense et la promotion du patrimoine historique en devenant administrateur des Amis de la Clairière de l'Armistice. ■

Maurice Rousselet nous a quittés



Maurice Rousselet n'a eu de cesse d'honorer la mémoire de ses camarades trop tôt disparus.

"Pétri des valeurs du terroir, Maurice Rousselet était convaincu, après la défaite de juin 1940, qu'il fallait faire face plutôt que de vivre à genoux. Il va alors s'impliquer totalement dans les mouvements de Résistance" comme le rappelait le président de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, le colonel Jean-Louis Montillet, dans un récent hommage rendu à ce Compiégnois. Le 3 mars 1942, Maurice Rousselet est

arrêté au cours d'une rafle et malgré son jeune âge - il n'avait que 15 ans - il est incarcéré à la prison de Fresnes puis déporté en Allemagne, dans des camps de concentration d'où il sera libéré le 2 avril 1945. Des 17 patriotes du Bataillon, il fut l'un des deux seuls survivants. Il n'aura alors de cesse de garder et d'honorer la mémoire des camarades trop tôt disparus et présida la Fédération Oise du Mouvement Résistance. De retour à la vie civile, Maurice Rousselet effectuera la majeure partie de sa carrière professionnelle chez Saint-Gobain. Mu par un besoin inné d'action au service de la communauté, Maurice Rousselet sera maire de Janville de 1977 à 1995 et siègera au SIVOM.

Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945 avec palme, Médaillé de la Résistance, Médaillé des Combattants Volontaires, Maurice Rousselet avait également été décoré de la Croix des Forces Françaises Libres et était Médaillé des Internés Résistants, des Déportés Résistants, des Combattants de moins de 20 ans et de l'Ordre Franco British. ■

Commerces : du nouveau !



Electric City Cycle, 8 et 10 ter rue de Clermont.



Chemiserie Marco Serussi, 6 passage du Marché-aux-Herbes



Loding, 15 rue des Lombards.



Sweet Garden, 4 rue Saint-Martin

VIE PRATIQUE

Des locaux entièrement rénovés pour les deux institutions judiciaires compiégnoises

Le Tribunal de Commerce et le Conseil de Prud'hommes de Compiègne occupent désormais de nouveaux locaux, juste à côté du Palais impérial. Il s'agit des anciens bâtiments de la Banque de France qui ont été entièrement réaménagés pour accueillir ces deux juridictions.



Des locaux entièrement refaits à neuf pour accueillir le Tribunal de Commerce et le Conseil des Prud'hommes.

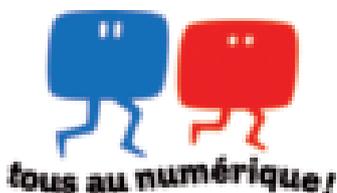
Le bâtiment, inauguré le 22 octobre dernier, a été complètement restructuré et modernisé pour recevoir une salle d'audience très moderne, des salles de travail, des salles d'accueil, des bureaux et une salle d'archives au sous-sol, soit plus de 1.300 m²

de surfaces rénovées.

La réalisation de ce projet a permis d'améliorer l'acoustique, d'optimiser les surfaces et de maintenir l'aspect architectural de ce bâtiment, construit au début du XX^e siècle. ■

En route pour la télé tout numérique

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?



Avant le 2 février 2011 tous les foyers de la région Picardie devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants de Picardie captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs peuvent voir défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : "Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 2 février 2011. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr". Cela signifie qu'ils doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision

"TNT intégrée" ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique. Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

Renseignez-vous avant d'agir

France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte "tous au numérique". Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides et les points d'information.

Des points d'information sont également prévus à Compiègne :

- le samedi 11 décembre de 9h à 16h, un dispositif info mobile sera présent sur le parking du Port à charbon, cours Guynemer
- le mardi 18 janvier de 9h à 16h, un bus "Tous au numérique" sera installé sur le parking du Port à charbon et des guides sillonneront les rues commerçantes de la ville.
- le samedi 22 janvier de 9h à 16h, un dispositif info mobile et des guides seront à nouveau présents sur le parking du Port à charbon.

* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h ■

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui ne seraient pas encore inscrites sur les listes électorales ou qui ont changé d'adresse dans Compiègne, ont jusqu'au 31 décembre 2010 pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la mairie.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre 2010, celle-ci sera prise en compte ultérieurement, dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales. ■

Les centres aérés ouverts du 20 au 31 décembre

Du 20 au 31 décembre 2010 inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
 - Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
 - Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
 - Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
 - Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle rond-point de la Victoire
 - Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel B, rond-point de la Victoire.
- Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une préinscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette préinscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus, cela à compter du 6 décembre.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 8 décembre de 14h à 19h et le samedi 18 décembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• L'armée de l'air recrute

L'armée de l'air offre, au travers du recrutement des militaires la possibilité d'acquiescer une expérience professionnelle et personnelle. Renseignements auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou auprès du Chargé de mission, Roger

Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

- Pharmacies de garde : 3237
- Smur : 15

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03 44 09 12 19. On peut aussi lui écrire à l'Hôtel de Ville de Compiègne. ■

Le Canard PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

MAGAZINE THÉMATIQUE mensuel gratuit

distribué dans plus de 40 000 boîtes aux lettres des régions Compiégnoises, Moyennaises et Chauxinoises

L'ESSENTIEL DE VOTRE COMMUNICATION VISUELLE

■ Cartes de visite ■ Brochures ■ Plaquettes ■ Enveloppes ■
 ■ Sets de table ■ Diplômes ■ Titres de lettre ■ Chemises à rabat ■
 ■ Calendriers ■ Agendas ■ Affiches ■ Flyers ■ Menus ■ Magazines ■ ...

Tél. 03 44 20 60 60 - www.lecanard-pub.fr

40, rue d'Amiens 01200 Compiègne ■ Fax : 03 44 80 70 70 ■
Pour contacter le compte : smail@lecanard-pub.com

NOËL EN MUSIQUE

Musiques et animations dans le centre ville

Du 4 au 24 décembre, avec l'association des commerçants du centre-ville, la ville programme de nombreuses animations musicales.



Samedi 4 et dimanche 5 décembre à partir de 15h00

le "Jazz Band'acronik" vous propose de débiter les festivités compiégnaises sur un registre plein de gaieté

Dimanche 5 décembre à 17 h00

Orchestre de la batterie-fanfare de Compiègne place de l'Hôtel de Ville

Vendredi 10 décembre à 18h00

Chorale arabe du conservatoire de musique de Compiègne place de l'Hôtel de Ville

Samedi 11 décembre à partir de 15h00

"Jazz Band'acronik". Le groupe musical de l'UTC fera découvrir ses inspirations dans les rues du centre-ville.

"L'école de cirque de Compiègne" à partir de 16h30 et jusqu'à 17h30, réalise des démonstrations place de l'hôtel de ville

Dimanche 12 décembre à partir de 16h30

Place de l'hôtel de Ville, "Univers Gospel" vous propose son répertoire.

Concert au Palais Impérial

Dimanche 12 décembre à 17h00

En coproduction avec Les Musicales de Compiègne, Daniel Delaunay dirige le concert de Noël.

Au programme : Motet Jesu Meine Freude BWV 227, Jean-Sébastien Bach pour chœur et orchestre, Concerto pour deux mandolines et orchestre RV 532, Antonio Vivaldi, Gloria pour solistes, chœur et orchestre RV 589, Antonio Vivaldi.

Armelle Jacques, soprano, Brigitte Vinson, contralto, Danièle et Toshiji Ishii, guitares.

Orchestre des Musicales de Compiègne - Chœur de chambre, Le Madrigal de Compiègne.

Tarif : 25 euros / tarif réduit : 20 euros. Réservation : 03 44 86 25 45

Samedi 18 décembre de 15h00 à 18h00

De véritables rennes avec le traîneau du Père Noël feront une pause place de l'Hôtel de ville de Compiègne avant de

commencer la grande tournée planétaire du 24 !

A 16h30 "L'école de cirque de Compiègne" se produit de nouveau place de l'Hôtel de ville

Dimanche 19 décembre à partir de 15h00

"Jazz Band'acronik" est de retour pour animer la ville

Vendredi 24 décembre à partir de 15h00

"Jazz Band'acronik". Le groupe musical vous prépare au réveillon avec des airs de fête.

Chantons Noël

Samedi 18 décembre à 15h00

Place Saint-Jacques

L'association "Le Cèdre Marie-Louise" vous donne rendez-vous devant l'église Saint-Jacques à 15h00 pour un récital de chants traditionnels de Noël.



Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Christian Schryve
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MURALS - SALONS - LITIERIE - DÉCORATIONS

RUGGERI

VOUS ACCUEILLE SUR 500m²

PENSEZ À VOS CADEAUX POUR NOËL

Côté déco

- Lampes • Plaid • Coussins
- Miroirs • Tableaux
- Cristal de Paris
- Faïences • Fer forgé
- Décoration florale • Tapis

Accessoires literie

ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

Rampazzo
Bijoux - Joaillerie
Compiègne

La Guide de l'Orfèvre

Les cuisines à vivre **CoCoon In**

Miele **FRANKE**

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél. : 03 44 86 30 00 - Fax : 03 44 86 01 00